

*Article 31 du Règlement*

**Le président suppléant (M. Paproski):** La parole est au député d'Algoma.

**M. Foster:** Monsieur le Président, les horloges donnent des heures quelque peu différentes, mais tournant toutes autour de 12 h 59. Je me demande si l'on ne pourrait pas s'entendre pour dire qu'il est 13 heures.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

---

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

#### LA CONSTITUTION

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, il y a eu, ces derniers jours, de profonds débats au pays sur l'Accord du Lac Meech. Malheureusement, il y a eu certaines caractérisations regrettables qui ont décrit la position du Manitoba comme anti-qubécoise, même raciste. M<sup>me</sup> Carstairs avait raison de demander des excuses concernant la caricature du journal *Le Devoir*: elle ne reflète pas la réalité. Le rapport du Manitoba présente la position honnête des Manitobains sur cet Accord.

De plus, il y a eu les commentaires inacceptables du Parti réformiste du Canada qui a dit que le Québec pouvait quitter le Canada. On doit reconnaître que le Québec attend une entente constitutionnelle depuis des années.

Il faut mettre fin à ce climat d'animosité. On ne doit pas oublier les efforts des Canadiens de toutes les régions pour les droits des francophones et des anglophones.

C'est clairement le temps d'engager un débat honnête et sérieux. Le premier ministre doit faire enfin preuve de leadership et trouver une solution à ce problème dans un esprit constructif.

\* \* \*

#### LES INDEMNISATIONS ACCORDÉES AUX HABITANTS DU NORD

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le rapport du groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord recommande que l'admissibilité à l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord se limite en haut du 51°05' parallèle de latitude nord.

Les localités de Matagami, Joutel, Lebel-sur-Quévelon, Desmaraisville, Waswanipi et Miquelon et autres endroits du Québec seront exclues de cette politique fiscale selon le groupe de travail.

Nos préoccupations au Nord ne sont pas les mêmes qu'au Sud et des encouragements fiscaux sont nécessaires si l'on veut attirer les gens dans les régions éloignées. Les habitants des villes que je viens de mentionner devraient être indemnisés au titre de rigueurs des diverses natures auxquelles ils sont confrontés.

Monsieur le Président, la vie coûte cher dans le Nord à cause d'une plus grande consommation de combustible et du prix plus élevé des produits alimentaires et des vêtements, et je m'oppose fermement au rapport déposé la semaine dernière par ce groupe de travail.

\* \* \*

#### LA SCIENCE

**M. Howard McCurdy (Windsor-Sainte-Claire):** Monsieur le Président, le ministre des Sciences et de la Technologie a constaté, et je cite: «Je suis curieux du fait que de moins en moins de nos jeunes ne semblent pas partager l'enthousiasme pour la science et le génie.»

[Traduction]

Le ministre cherche une explication à ce phénomène. Pensez à la qualité de l'enseignement des sciences et mathématiques dans les écoles secondaires et les universités. Pensez au manque d'initiative fédérale ou provinciale véritable visant à établir des priorités nationales en matière d'enseignement. Pensez à l'état lamentable des laboratoires de recherche universitaires, au manque de fonds de fonctionnement et aux salaires insuffisants des professeurs. Pensez aux réductions au titre du FPE et au fait que le gouvernement n'a pas accepté la recommandation du rapport Lortie de doubler les fonds consacrés à la recherche universitaire. Pensez à la prédominance des